

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Les représentations médiatiques des jeunes filles
ayant commis un homicide dans la presse écrite au Canada

THÈSE DE SPÉCIALISATION PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU
BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE
PROFIL HONOURS

PAR

Valérie Leduc

SOUS LA SUPERVISION DE

João Da Silva Guerreiro, Ph.D

6 Mai 2020

Remerciements

J'aimerais remercier tout particulièrement mon superviseur de thèse de spécialisation monsieur João Da Silva Guerreiro qui a été présent et déterminant dans l'achèvement de cette étude. Son expertise dans plusieurs disciplines m'a permis d'élargir mes connaissances au-delà de la psychologie. Son support et ses encouragements ont été cruciaux dans le développement de mes compétences en recherche et ce tout au long du processus de recherche. Je tiens aussi à remercier Maryvonne Merri qui depuis plusieurs années m'a soutenue et a stimulé mon intellect d'une façon singulière. J'ai eu la chance d'être entourée d'une famille compréhensive et aimante, qui m'a donné la force de poursuivre mes objectifs avec toujours autant de convictions. Un merci tout spécial à ma mère, Martine à qui je dois ma détermination, mon fils et ma fille, Léo-Paul et Élie-Ann, qui malgré leur jeune âge ont su trouver les bons mots pour me soutenir dans les moments les plus difficiles.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	5
<i>Cadre théorique</i>	7
Les représentations médiatiques des femmes auteures de violence.....	7
La trichotomie du « bad », « mad », « sad »	8
La masculinisation.....	8
La double déviance.....	8
Les représentations médiatiques des jeunes filles auteures de violence	9
Le rôle des médias.....	9
La place de la presse écrite au Canada.....	10
Par quels moyens cette influence se traduit-elle concrètement?.....	11
La situation de la violence chez les filles : perception ou réalité?	11
Les théories de la violence au féminin	12
<i>Objectifs et hypothèses de recherche</i>	13
<i>Méthodologie</i>	13
Devis de recherche	13
Bases de données.....	13
Préanalyse.....	14
Élaboration d'une grille d'analyse de contenu.....	15
Administration des techniques sur le corpus.....	16
L'inférence & l'interprétation	17
<i>Résultats</i>	18
1. L'auteure.....	18
1.1. Caractéristiques psychologiques de l'auteure.....	18
1.2. Caractéristiques de l'environnement de l'auteure.....	20
1.3. Caractéristiques physiques de l'auteure	22
2. Sa victime.....	23
2.1. Caractéristiques psychologiques de la victime.....	23
3. Les voix.....	24
3.1. Voix professionnelles	24
4. Le délit	26

4.1. Description de l'acte.....	27
4.2. Facteurs situationnels	27
4.3. Explications de l'acte.....	28
<i>Discussion</i>	28
Forces	32
Limites.....	33
<i>Conclusion</i>	33

Introduction

Aux États-Unis, les condamnations pour crimes violents commis par de jeunes filles ont augmenté de 28% entre 1991 et 2000 et pour cette même période, le Canada a, pour sa part, enregistré une augmentation de 66% des accusations de crimes violents commis par de jeunes filles (Odgers & Moretti, 2002). Les médias, sensibles à ce phénomène, produisent une série d'articles et de reportages alarmistes rapportant une hausse de la violence chez les jeunes filles et véhiculant l'idée qu'elles seraient devenues aussi violentes que les garçons.

À titre d'exemple, le Washington Post titre en 1992 : « Delinquent Girls Achieving a Violent Equality in D.C » (Lewis 1992) et le San Jose Mercury titre en 1998 « In a New Twist on Equality, Girls' Crimes Resemble Boys » (Guido 1998).

Ces titres sont représentatifs du contexte social des années quatre-vingt-dix, soit la montée de la lutte pour l'égalité des sexes. En effet, ils proposent une vision simpliste du phénomène de la violence au féminin, en interprétant cette nouvelle réalité comme le résultat des contre-coups du féminisme. Schissel (2006) mentionne d'ailleurs un article de l'Alberta Report où l'on peut lire : « It's an unexpected by-product of the feminist push for equality. ».

Cet attrait des médias envers la violence des jeunes filles a évolué jusqu'au point de questionner les chercheurs face à un éventuel changement comportemental généralisé chez les jeunes filles (Chesney-Lind, 2008). Des titres de livres comme « Sugar and spice and no longer nice: How we can stop girls' violence » (Prothrow-Stith & Spivak, 2005) en 2005, suivi de « See Jane hit: Why Girls are Growing More Violent and What Can we Do About It » (Garbarino, 2006) en 2006 confirment cet intérêt considérable envers le phénomène de la violence des jeunes filles.

Ce changement de ton met en avant un nouvel enjeu social, soit la violence des filles, comme si elle n'avait jamais existé; une violence occultée socialement depuis fort longtemps et que l'on accuse aujourd'hui d'être anormale et risquée pour la pérennité des rôles traditionnels de la femme. Ces titres sensationnalistes remplis de stéréotypes genrés perpétuent les représentations sociales des jeunes filles encouragées par le patriarcat (Chesney-Lind & Eliason, 2016).

La littérature scientifique en lien avec les représentations médiatiques des jeunes filles auteures de crimes graves tel l'homicide reste limitée (Brennan & Vandenberg, 2009). Néanmoins, elle démontre que par un certain cadrage de la violence perpétrée par les femmes, les médias ont mis l'accent sur la masculinisation de leur féminité (the « bad ») (Collins, 2016), la fragilité de leur santé mentale (the « mad ») (Brown, 2011), ou leur victimisation (« the sad ») (Christensen, 2018). Ces concepts de « mad, bad, sad » découlent des théories féministes qui accusent le patriarcat, comme nous l'avons vu, d'entretenir encore aujourd'hui un discours réductionniste envers les femmes (Chesney-Lind, 2008).

Si l'on regarde du côté des études envers la représentation médiatique de la violence des filles, une étude menée aux États-Unis et au Canada a relevé quatre thèmes qui apparaissent interreliés ; les filles sont dépeintes comme « viles fourbes jubilant devant la violence »; « des animaux semant la terreur »; « des prostituées alimentées par la jalousie et l'obsession »; ou encore dépeintes comme « la petite Jeanne » chez qui l'expression de la violence était insoupçonnée. Cette même étude constate également un accent porté à la qualité des relations avec les pairs garçons et à la déshumanisation des jeunes filles dans les cas les plus médiatisés au Canada (Andersen, Silcox, & Scott, 2019).

Ainsi, la littérature démontre une tendance marquée des médias à expliquer la violence des femmes en leur attribuant l'une ou l'autre de ces étiquettes. La plupart des auteurs expliquent ce phénomène comme une distanciation des auteures de violence de la représentation sociale de la femme, traditionnellement perçue comme une figure de soins idéalisée (Collins, 2016; Naylor, 2001; Wykes, 1998). Le portrait des jeunes filles dans les médias nous rappellerait implicitement que le crime appartient au monde des hommes et que les femmes qui s'y aventurent ne seraient pas en quelque sorte « comme les autres » femmes (Chesney-Lind & Eliason, 2006). Les médias contribueraient ainsi socialement à cette construction de l'autre en entretenant ce genre de discours.

Selon la criminologue Meda Chesney-Lind, la réalité des jeunes filles auteures de violence est beaucoup plus complexe et résolument moins simpliste que ces étiquettes répandues dans le discours journalistique (Chesney-Lind, 2008). Les études sur le sujet, pour la plupart féministes, soulèvent que les médias renvoient donc une image assez sombre et stéréotypée des

femmes adultes. Mais quand est-il du portrait des adolescentes? Quelles sont, au Canada, les représentations médiatiques des jeunes filles auteures de crimes violents?

Les disciplines de la psychologie sociale et des communications démontrent bien que les médias ont le pouvoir de maintenir ou de modifier les croyances et les attitudes (Entman, 1993; Stanovich, 2001) et c'est pourquoi nous proposons d'approfondir les connaissances sur les représentations médiatiques des jeunes filles auteures de violence dans la presse écrite canadienne.

Par l'analyse thématique, nous souhaitons identifier les thèmes véhiculés dans les articles retenus et nous obtiendrons un portrait récent des représentations venant des médias canadiens. Nous envisagerons ainsi la problématique d'un angle constructiviste et la situerons face à la recension des écrits féministes, soulignant l'accent mis sur les stéréotypes genrés et le manque de contexte au sein des discours médiatique.

Soutenant la thèse que les étiquettes « bad, mad, sad » sont le produit d'une construction sociale, nous croyons que l'influence des médias de presse écrite pourrait avoir une incidence sur l'opinion publique, et ainsi entretenir ou créer de nouvelles représentations sociales entraînant des répercussions sur la manière dont différents acteurs sociaux comprennent et interviennent auprès de cette clientèle.

Cadre théorique

Les représentations médiatiques des femmes auteures de violence

Afin d'analyser les représentations au sein du récit journalistique, partons d'un point de vue constitutif de la représentation sociale qui définirait celle-ci comme étant un « ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet » (Abric, 2011). Ces jugements, attitudes et informations sont donc la base des représentations médiatiques et sont le produit social de nos représentations, canalisées par une perspective singulière, soit celle des médias. Plusieurs études ont d'ailleurs relevé différents thèmes associés aux représentations médiatiques des auteures de violence (Andersen et al., 2019; Berrington & Hokutukia, 2002; Brennan & Vandenberg, 2009).

La trichotomie du « bad », « mad », « sad »

Les médias auraient tendance à décrire les auteures selon trois profils :

- « Bad » : Des monstres violents, cruelles et impitoyables. Des références qui nous renvoient à un fonctionnement psychologique cohérent avec le concept de la psychopathie. Selon les écrits, ces caractéristiques seraient usuellement associées aux hommes et correspondraient aussi au phénomène de la masculinisation décrit plus bas (Berrington & Honkatukia, 2002).
- « Mad » : Des « folles à lier », faisant référence à des femmes ayant des troubles de santé mentale (Wilczynski, 1991).
- « Sad » : Des femmes troublées et dépressives, dans un état de grande détresse psychologique (Berrington & Honkatukia, 2002).

Pour certains auteurs, la réflexion autour de ces étiquettes simplistes se traduit par un évitement collectif de la remise en question des normes de genre (Berrington & Honkatukia, 2002; Brown, 2011; Heidensohn, 1996).

Ne cadrant pas avec les rôles traditionnels attendus et dotées de caractéristiques « autres », cautionnant leur violence, ces femmes seraient des « non-femmes » ou des folles, dépourvues d'agentivité, et donc « moins responsables » de leurs actes (Jewkes, 2009).

En somme, les médias nous livrent un discours pathologisant et stéréotypé qui servirait de catalyseur afin que la violence féminine ne devienne un enjeu social (Myers & Wight, 1996).

La masculinisation

La violence étant un concept généralement associé aux comportements masculins, il est fréquent que lorsqu'une femme fait preuve de violence, qu'on lui attribue des caractéristiques masculines afin d'expliquer son acte violent (Jewkes, 2015).

La double déviance

En commettant un acte d'une grande violence, l'auteure contreviendrait à la loi, mais elle transgresserait aussi les normes de genre (rôles traditionnels associés au maternage, au « care »),

à la douceur, l'empathie pour les autres). Selon la littérature sur les représentations médiatiques des femmes, cette double accusation est absente des termes empruntés lorsque l'auteur est de sexe masculin; il est plus envisageable du moins, « normal » qu'un homme ait des comportements antisociaux (Lloyd, 1995; Naylor, 1990; Wykes & Welch, 1998). Par exemple, Wilczynski décrit une vision singulière du système judiciaire répondant de façon différenciée afin de juger un homme ou une femme devant la cour « men are bad and normal, women are mad and abnormal » (Wilczynski, 1997, p. 419).

Les représentations médiatiques des jeunes filles auteures de violence

Il n'est pas rare d'entendre les adultes ou les journaux relater des histoires péjoratives envers les adolescents (Males, 2002; Schissel, 1997). Dans un article du Los Angeles Times, Males (2002) dénonce un cadrage médiatique très sombre envers ces derniers. Selon cet auteur, de grands quotidiens tels que Time magazine mettent en garde les citoyens contre les « monsters next doors » (Males, 2002) et mentionne que le tiers des Américains aurait peur d'être victimes d'un acte violent perpétré par un adolescent.

Malgré un faible nombre d'études sur le sujet, les représentations médiatiques des jeunes filles se rapprochent étroitement de celles des femmes et des « jeunes ». En effet, les représentations des jeunes auteures de violence sont aussi regroupées sous les profils de « bad, mad, sad » et y ajoutent « wild » (Chesney-Lind, 2009; Brown, 2011). Ces quatre profils correspondent respectivement à la jeune fille criminelle, méchante, dépressive et sauvage. Peu d'écrits mentionnent le « sad » pour les jeunes filles, mais cette étiquette semble être attribuée aux auteures de néonaticides (Brown, 2011).

Le rôle des médias

Le rôle principal des médias serait d'informer (Crawford, 2008), mais cette affirmation mérite quelques nuances. Selon le « Guide de déontologie des journalistes du Québec » :

« Le rôle essentiel des journalistes est de rapporter fidèlement, d'analyser et de

commenter le cas échéant les faits qui permettent à leurs concitoyens de mieux connaître et de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent. »

D'autres auteurs mettent aussi en garde ces professionnels de sombrer dans le sensationnalisme ou encore d'omettre de fournir un contexte qui aiderait le lecteur à mieux comprendre une situation (Crawford, 2008). Par exemple en omettant de préciser un contexte de violence conjugale lorsqu'on rapporte un homicide, le lecteur pourrait faire abstractions des enjeux sous-jacents au crime.

Le respect de l'objectivité de la nouvelle dans la presse écrite est d'autant plus important si l'on considère sa portée dans la population canadienne. En effet, une enquête portant sur le niveau de confiance des Canadiens envers leurs journaux a révélé que 45% des 55 ans et plus disaient avoir confiance aux médias (Statistique Canada, 2016).

La place de la presse écrite au Canada

Selon une analyse de Statistique Canada, en 2013, 60% des Canadiens suivaient les nouvelles tous les jours (Statistique Canada, 2016). De ce chiffre, 69% le faisaient au moins plusieurs fois par mois en lisant les journaux en 2003, contre 51% en 2013. À cette même période, le groupe d'âge le plus susceptible de s'informer par le biais des journaux était celui des 55 ans et plus.

Considérant que les journaux sont la source première d'informations pour une majorité de Canadiens et qu'ils y accordent leur confiance, et considérant que par leur pouvoir d'influence les médias peuvent modifier ou solidifier les croyances et les attitudes (McCombs, 2014; Zollmann 2019), il semble important de maintenir et d'approfondir les connaissances envers le récit journalistique. En effet, certaines études ont démontré que cette influence peut avoir des interactions directes avec le cours des procès, soit des répercussions sur les sentences judiciaires (Beale, 2006).

Par quels moyens cette influence se traduit-elle concrètement?

Si les techniques d'influence médiatique sont variées, les analyses de contenu médiatique ont identifié certains traitements comme le « framing », le « leveling » et le « sharpening ».

On entend par « framing » ou « cadrage », l'accentuation ou la minimisation, dans une communication écrite, de certains aspects de l'information, de façon à promouvoir par exemple, des valeurs, une idéologie ou un angle de vision pour analyser un problème (Entman, 1993). Les médias offrent donc un cadre à l'intérieur duquel l'audience est invitée à comprendre un événement ou un phénomène donné (Tewksbury et al., 2009). Cela priverait cependant l'audience d'une vision plus globale d'un sujet, qui lui permettrait d'atteindre une compréhension plus riche d'une situation. Par exemple, Kitzinger (1999) met en lumière le cadrage médiatique des agresseurs sexuels. Elle suggère qu'en mettant l'accent sur ce profil de délinquants sexuels dans les médias, cela vient fortifier la notion de la peur de l'étranger, et éloigne le lecteur de la réalité statistique du danger, soit que les agressions sexuelles proviennent majoritairement d'une personne de notre entourage.

Selon Stanovich (2001), deux techniques d'influence reliées au pouvoir des médias seraient présentes dans le discours narratif. La première technique, le « sharpening », consisterait à livrer un message renforçant les valeurs d'une culture donnée et la deuxième, le « leveling », les minimiserait.

Selon les auteurs de perspective féministe, les motivations des médias à utiliser une forme de cadrage envers les femmes et les jeunes filles, serait un moyen de perpétuer une idéologie patriarcale (Chesney-Lind, 2008).

La situation de la violence chez les filles : perception ou réalité?

Au Canada, une hausse du taux de criminalité chez les jeunes filles a suscité l'intérêt au sein des médias et de la communauté scientifique (Odgers et Moretti, 2002). Il n'est cependant pas le seul pays à accuser de tels hausses (Berger, 1989). Par exemple entre 2000 et 2005, le Royaume-Uni a vu ses infractions violentes doubler chez les filles, tandis qu'aux États-Unis il y aurait eu une hausse de 18% des arrestations chez les filles entre 2000 et 2009 comparativement à 0.2% chez leurs pairs garçons (Henington et al., 1998). Certains auteurs relient cette hausse à

des changements au sein des procédures d'arrestations ou encore à une diminution de la tolérance envers les adolescentes, ce qui aurait pour conséquence de faire augmenter le taux de criminalité des jeunes filles. Ils soutiennent que cela aurait contribué à une perception de changement au niveau comportemental des jeunes filles sans tenir compte de ces facteurs contextuels (Arnall and Eagle 2009; Chesney-Lind, 2008).

Les théories de la violence au féminin

Jusqu'à tout récemment, la littérature de la violence des femmes se concentrait sur les agressions indirectes, mais on a constaté une hausse des agressions directes (Gavin & Porter, 2015). À propos de ces agressions directes, Gavin & Porter nuancent le propos en stipulant que « les femmes utiliseraient l'agression au sein de leurs relations interpersonnelles de façon à exprimer une insatisfaction ou de la colère au lieu de l'utiliser afin de purement causer du mal à autrui » (Gavin & Porter, 2015).

En ce qui concerne les filles, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui a élaboré un outil de référence afin de prévenir la violence à l'école, énumère quelques caractéristiques des manifestations de la violence chez les filles soit : « qu'elle est davantage indirecte et relationnelle, qu'elle vise principalement à maintenir une exclusivité, et qu'elle se produit à l'intérieur du cercle rapproché » (Odgers & Moretti, 2002). De plus, en criminologie, la prise de conscience de la nécessité d'études sur la violence au féminin a pris un certain temps, car cette violence était considérée comme un phénomène plus rare. Cette nécessité ne s'est imposée qu'avec la hausse du phénomène (Carrington, 2013).

Bien que les médias se soient attaqués au phénomène de la violence chez les jeunes filles afin d'en exposer les dangers et les conséquences, les représentations véhiculées par les médias semblent ne pas refléter toute la complexité du phénomène (Chesney-Lind, 2008). Quelles seraient les représentations médiatiques envisageables aujourd'hui, considérant qu'elles sont le reflet de nos représentations sociales et qu'elles soient issues de la hausse de criminalité perçue et des récents avancements des mouvements sociaux féministes?

Objectifs et hypothèses de recherche

Le présent projet de recherche vise à mieux comprendre de quelle manière les jeunes filles qui ont commis des homicides sont représentées dans les médias canadiens dans les vingt dernières années. Plus spécifiquement, il vise à : identifier les représentations des jeunes filles ayant commis un homicide dans le discours médiatique.

Méthodologie

Devis de recherche

La presse écrite disponible en ligne forme le corpus auquel nous nous sommes intéressés. Le choix de la presse écrite s'est justifié par sa facilité d'accès, et son grand potentiel d'influence dans la formation de l'opinion publique envers la violence perpétrée par les jeunes filles.

Une analyse thématique nous permettra d'identifier et d'analyser la récurrence des thèmes au sein du corpus de données. Nous ne nous contenterons pas de limiter cette étude à des fins descriptives, en offrant une dimension interprétative aux thèmes d'intérêts qui auront été soulevés (Boyatzis, 1998).

Bases de données

Les articles de presse ont été recueillis à partir de la base de données Eureka, qui contient les archives de journaux et périodiques provenant de plus de 103 pays et qui comporte plus de 300 millions d'articles sur une période de plus de 25 ans. Afin de répondre à l'objectif de la présente recherche, seuls les articles anglophones et francophones ont été retenus. Ceci nous a d'ailleurs permis de rendre compte de différences culturelles dans la description des événements au sein de l'écriture journalistique publiée dans les deux langues officielles du Canada (Elkin, 1975; Fletcher, 1998).

Les articles composant la base de données répondent aux quatre critères d'inclusion suivants :

- 1) articles publiés entre le 1er janvier 1999 et le 31 août 2019;
- 2) articles publiés au Canada en langue française ou anglaise;

3) articles rapportant un délit commis par un individu de sexe féminin formellement accusée d'homicide;

4) articles relatant l'âge de l'auteur du délit qui devait se situer entre 12 et 17 ans inclusivement.

Après avoir défini les critères d'inclusion de nos articles, une liste de mots clés bilingues a été mise à l'épreuve dans Eureka en vue de la requête finale. Par exemple en français, le mot clé « accusée » nous donnait des résultats précis, tel le genre des individus ayant été impliqués dans des cas d'homicide; de même que le mot « adolescente » qui a été retenu au détriment de « fille ». Le mot clé « fille » a généré une quantité de cas non pertinents, plus spécifiquement des cas dont la victime était une fille.

Les mots clés en anglais ont offert plus de défis. En langue anglaise, les adjectifs ne s'accordent pas au genre, alors nous avons dû jumeler des mots afin de préciser notre requête. Par exemple, nous avons dû utiliser la combinaison « girl charged ». Le mot « girl » s'est avéré ici un meilleur choix que « teenager », qui est utilisé plus fréquemment pour désigner un accusé de genre masculin.

Un total de 1492 articles a été recensé après les requêtes effectuées, soit 801 en français et 691 en anglais. Les articles ont ensuite été exportés en format RIS d'Eureka vers le logiciel Endnote. Une version PDF de chaque article a été jointe à chacune des références sur Endnote.

Par souci d'homogénéité du genre journalistique (Martin-Lagardette, 1994), les textes d'opinion, les nouvelles regroupant plusieurs cas, les chroniques et les éditoriaux ont été exclus, tout comme les doublons. Après avoir rejeté les articles qui ne remplissaient pas les critères d'inclusion, un total de 612 articles en français et 513 en anglais ont été retenus.

Un de nos objectifs étant de se limiter aux auteurs d'homicides en raison de leur caractère exceptionnel, tous les articles concernant un délit non relié à l'homicide ont été classés dans un dossier à part, nommé « autres délits » à des fins d'études ultérieures. Le nombre final des articles est de 132 en français et de 136 en anglais.

Préanalyse

Un premier survol des articles français et anglais a été fait en surlignant les « unités de sens » au fil des articles. Une prise de notes a été faite en utilisant « Coggle.it » une application

web de cartes mentales afin de visualiser l'information sous forme d'îlots représentant des catégories conceptuelles accompagnées d'extraits à titre d'exemple. Cela nous a permis de nous familiariser avec les données, et de donner naissance à des réflexions entre le corpus et nos connaissances théoriques (Braun & Clarke, 2006b).

Le regroupement par catégories a été inspiré d'une méthode empirique de questionnement, soit le « QQQQCCP ». L'écriture des articles de journaux suit cette même logique en utilisant la démarche journalistique des 5 W, du « qui, quoi, où, quand, pourquoi » (Martin-Lagardette, 1994). Voir la figure 1 qui illustre ces regroupements.

Figure 1.

La démarche journalistique des 5W (Martin-Lagardette, 1994).



Élaboration d'une grille d'analyse de contenu

Nous avons généré un système initial de rubriques pour construire notre grille d'analyse.

L'auteur de violence

- Implications /présence de pairs ou présence de co-accusés, témoins
- Victimisation (agentivité)
- Externalisation du blâme – trouble mental (lien de causalité) ; consommation

- Âge
- Rôle social
- Responsabilité criminelle
- Caractéristiques physiques (habillement, posture)
- Caractéristiques psychologiques (folle/malade, agressive/colérique, trouble de santé mentale)

Prise en charge judiciaire (informations juridiques)

- Type de délit
- Conséquences ou punitions

Description du crime

- Vocabulaire dramatique
- Caractéristiques de la victime
- Niveau de détail « graphique »

Motifs et explications du crime

- Relation avec la victime
- Contexte particulier
- Décontextualisation ou absence de détail

Dimension sociétale du crime

- Influence des médias
- Responsabilité sociale des médias

Administration des techniques sur le corpus

Un processus de première codification et d'élaboration de la grille d'analyse s'en est suivi. Par la saturation des thèmes lors de la codification, nous avons atteint une stabilité de la grille d'analyse. Au moins 10% des articles ont été codés par plus d'un chercheur en assurant ainsi une constance dans l'interprétation.

Le logiciel QSR NVivo (version 12) a été utilisé afin de faciliter et systématiser la codification du corpus. Cela a aussi facilité la répartition du corpus en deux parties, soit tous les articles francophones et tous les articles anglophones pour servir à d'autres analyses dans le

futur. Les thèmes ont donc été ajoutés dans un projet sous forme de nœuds.

Les extraits sont liés aux circonstances de l’homicide (découverte, lieu, moyen utilisé et le niveau de détail, informations sur les auteures et les victimes), au langage utilisé pour qualifier l’acte homicide (est-ce que le journaliste met l’accent sur le caractère tragique de l’homicide ou bien est-ce qu’il laisse entrevoir une touche d’empathie envers l’auteure), à l’attribution des motifs de l’homicide (prudence des autorités quant aux informations divulguées avant procès). Ces extraits ou « unités de sens » ont été distribués manuellement sous les nœuds qui leur correspondaient.

Tout au long du codage, des mémos ont été rédigés dans NVivo en les annexant aux rubriques, aux thèmes ou aux fichiers PDF. Ces mémos serviront d’aide-mémoire pour les procédures futures. Des annotations ont été faites directement aux PDF pour fins d’explications de codage ou pour vérification de sens. Il a aussi été question de prendre des notes réflexives qui ont été consultées lors de l’analyse.

L’inférence & l’interprétation

Un processus réflexif par une succession d’inférences et d’interprétations s’est alors poursuivi dans un but de synthèse et de compréhension face à notre objet d’étude. Voici en figure 2, l’arbre thématique illustrant la structure de nos résultats.

Figure 2.

Arbre thématique des thèmes pour les représentations médiatiques des jeunes filles ayant commis un homicide entre 1999 et 2019 dans la presse écrite au Canada.



Résultats

L'échantillon est composé de 142 articles en provenance de 24 quotidiens canadiens (les articles proviennent le plus souvent du Toronto Star avec 12 articles et du Journal de Montréal avec 15 articles), soit 11 anglophones et 13 francophones. Les articles qui forment notre échantillon réfèrent à 28 cas d'homicide dont les auteures sont âgées de 9 à 17 ans et contiennent pour la plupart entre 150 et 300 mots.

Les médias étant friands de sujets à contenu sensationnel (Jewkes, 2009), il n'est pas surprenant que nos résultats proviennent majoritairement de cas ayant reçu une grande couverture médiatique et que ces cas concernent un homicide d'une violence excessive fait par une jeune fille. Ce sont là deux éléments attrayants pour ceux qui construisent la nouvelle (Peelo et al., 2004). Cette forme de violence aussi appelée « overkill » se caractérise par l'usage d'une force excessive (Lafleur, 2014). Par exemple, le cas d'une adolescente « ... qui aurait assommé son beau-père avec un poêlon avant de le poignarder à plusieurs reprises... ».

Le présent chapitre mettra en lumière le contenu des thèmes et sous-thèmes découlant de notre analyse. Afin de permettre des regroupements, nous les avons classés sous quatre rubriques (Paillé, 2012), soit : l'auteur, sa victime, les voix et le délit.

1. L'auteure

Cette rubrique porte un regard sur les caractéristiques psychologiques, environnementales et physiques de l'auteure qui sont livrées dans les articles qui forment notre échantillon. Ces caractéristiques sont exprimées par différentes sources que nous appellerons ici les « voix » (Griffith et al., 2010). Elles réfèrent à différents moments dans le temps, soit avant, pendant ou après le délit.

1.1. Caractéristiques psychologiques de l'auteure

Ce thème relève les « unités de sens » relatives aux sentiments et émotions associés à l'auteure et exposés explicitement dans notre corpus. Ces sentiments et émotions se situent temporellement après le crime, et sont rapportés par les familles, la communauté et les experts.

Les extraits font part de la colère, la panique, la manipulation, la menace, l'impulsivité, la

jalousie, la tristesse, la joie et la fierté exprimée par l'auteure. L'absence d'émotions a aussi été relevée dans les articles analysés. Les références à la colère éprouvée par l'auteure sont récurrentes dans l'échantillon étudié, tel qu'illustré dans les extraits suivants : « ... si une personne la met en colère, elle la tirerait... », « ...l'accusée était en colère contre ses parents. » Ces extraits, même décontextualisés dans les articles, mettent l'accent sur le caractère agressif et masculin des auteures et pourraient être interprétés comme étant un trait de personnalité appartenant à l'auteure, en provoquant ainsi la peur dans la communauté.

« Global TV reported that the accused smiled throughout court proceedings Friday and was even jovial. » Cet extrait visait probablement l'affectif du lectorat, en provoquant le dégoût. Celui-ci fait le lien avec les traits présents chez des sujets psychopathes : « L'adolescente n'a montré aucune émotion lorsqu'elle a pris place dans le box des accusés... ».

Le témoignage de cette mère est particulièrement éloquent en matière d'absence de sentiments moraux : « La mère de l'accusée a pour sa part indiquée que l'adolescente n'avait jamais manifesté le moindre remords et qu'elle ne s'était informée de l'état de la victime qu'après avoir été sommée de répondre de ses gestes devant les tribunaux. (...) Elle a grandement besoin de temps pour pouvoir trouver son âme enfouie au plus profond d'elle-même, a sangloté la mère. Elle me brise le cœur. »

On décrit aussi les jeunes auteures comme de surnoises manipulatrices qui n'exécutent pas elles-mêmes les crimes, mais plutôt un complice, souvent leur partenaire amoureux, un jeune homme : « ... la marionnettiste était encore plus coupable que sa marionnette, puisqu'elle se tient à l'écart pendant que le complot qu'elle a planifié est mis à exécution. » On saisit bien ici que l'on accentue le sensationnalisme du discours en utilisant des mots tel que « marionnettiste » afin d'illustrer le machiavélisme de l'auteure. Dans ce même cas, on souligne les comportements, soit l'emprise et le contrôle de l'auteure envers son complice : « A 13-year-old girl charged with murdering her family threatened to leave her boyfriend if he didn't kill her parents... ». On la dépeint comme étant dangereuse en évoquant le risque pour la sécurité de la société.

Et pour ce faire, il est explicité dans cet extrait que l'on élève la cause vers un système pénal pour adulte vu la gravité du crime : « She felt the offence was so serious that she couldn't be confident rehabilitation in the youth system would occur nor could it be reconciled with the

protection of the public. ».

Dans les cas de néonaticides, on assiste à une compassion plus marquée, soit en dépeignant ces jeunes filles comme étant fragiles, immatures, en état de panique ou encore d'avoir eu un « état d'esprit altéré par l'accouchement ». La « faiblesse psychologique » de ces auteures est un élément qui dans ces cas, est mis de l'avant comme une caractéristique, mais aussi comme une explication : « ...on peut prétendre que cette fille était totalement en panique, n'avait aucune ressource pour l'aider et qu'elle avait peut-être des problèmes psychologiques (sic) », « ...la prise de conscience de l'ado, qui reste très immature, est récente. »

On observe donc une position centrale quant à la notion de santé mentale, tout en suggérant une polarité des représentations qui décrivent les auteures comme prédatrices ou vulnérables.

1.2. Caractéristiques de l'environnement de l'auteure

Ce thème relève les "unités de sens" qui font référence à l'environnement de l'auteure. L'environnement est ici désigné comme un milieu de vie ayant par exemple, une influence sur les comportements ou le développement de l'adolescente. Nous nous sommes intéressés aux détails fournis concernant le type de relations interpersonnelles établies avec les pairs de l'auteure, puis les milieux familiaux, de façon à mieux comprendre comment le discours suggère leurs influences sur les auteures.

1.2.1 Fréquentations (pairs)

La présence des pairs est saillante dans les articles analysés et le discours en lien avec ce thème contient abondamment de termes contribuant aux représentations des auteures. Il suggère une influence délétère provenant d'un ou plusieurs pairs entraînant des répercussions sur le comportement des auteures.

Dans le corpus analysé, le ou les pairs ont manipulé ou influencé l'auteure : « Le jeune homme aurait, selon eux, une forte influence sur la jeune fille, qui serait devenue "plus rebelle" depuis qu'elle le fréquente. » Cet extrait démontre l'hypothèse de la mauvaise influence qui aurait pu entraîner des changements au niveau du comportement. La mention de « plus rebelle »

par exemple, renverrait à des comportements antisociaux apparus suite à la fréquentation du jeune homme.

Des détails sur la qualité de la relation avec les pairs sont souvent évoqués, par exemple la présence d'une « dynamique toxique » qui s'installe entre pairs ou des triangles amoureux, sont parmi les configurations relationnelles les plus médiatisées : « Les deux accusées ont explicitement déclaré qu'elles voulaient tuer leurs camarades. » Dans ce cas, les auteures auraient échafaudé le plan en s'influençant mutuellement. Des représentations des pairs qui ne sont pas reluisantes : on fait référence à leurs personnalités « étranges » et leurs antécédents criminels : « Il s'intéressait à des choses plutôt bizarres. », « Le jeune homme est bien connu des policiers. Plusieurs résidents interrogés (...) ont associé l'individu au mouvement « gothique ». »

Une autre particularité du discours en lien avec les pairs serait une présence marquée de stéréotypes culturels pour décrire l'entourage de l'auteure. Le recours à des stéréotypes contribuerait à une certaine marginalisation des pairs et conséquemment de l'auteure. Notons par exemple, des références au film culte des années 90 « Natural born killers », ou encore des allusions au style gothique qui revient à plusieurs reprises dans certains extraits des voix provenant de policiers : « Il y aurait sept ou huit jeunes « gothiques » à Donnacona. »

1.2.2. Milieu familial

Ce sous-thème réfère aux détails accordés au milieu familial de l'auteure. Une dichotomie semble présente dans le propos, en ce que l'on tend à nous proposer des représentations de la "bonne famille", aisée, habitant dans un quartier paisible ou celle de la « mauvaise famille » avec des parents absents, négligents ou délinquants. L'exemple suivant illustre bien le ton polarisé de ces propos: « ...the family was very quiet and that she never heard a harsh word between the parents. » Un bel exemple de la famille idéalisée : tranquille et douce.

Dans l'extrait qui suit, on ajoute à ce concept, l'écolière modèle, qui vient doublement stéréotyper la représentation de la « bonne fille », par l'association à la « bonne famille » : « ...an "A-student" who comes from a good family. » Dans l'extrait ci-haut, l'avocat tente de convaincre, par sa performance académique et son milieu familial, que l'auteure ne correspond pas au profil type de la jeune auteure homicide. Voyons maintenant le pôle opposé, soit les

représentations associées à la « mauvaise famille ». Les mères délinquantes et les familles aux attitudes parentales strictes y sont au premier plan.

Nous avons remarqué que si l'on dénonce un milieu de vie peu favorable, on souligne allégrement le style de vie et le comportement des mères : « Elle aurait brisé plusieurs de ses conditions de remise en liberté, notamment en séchant des cours à l'école et en affichant des absences non motivées. Sa mère nuirait aussi au travail de la Direction de la protection de la jeunesse en n'offrant pas toute sa collaboration. » Ce commentaire vise le comportement de la mère qui semble favoriser une conduite antisociale.

« Le père de la jeune accusée a semblé satisfait des critiques du juge à l'endroit de son ex-conjointe. » Sans détail sur le père, ce commentaire semble une fois de plus, renforcer la mauvaise influence des mères.

La famille aux attitudes parentales strictes, qui est un concept récurrent (privation de sortie ou interdiction de fréquenter) est mise en relation avec les fréquentations amoureuses entre l'adolescente et un jeune homme « plus âgé » : « ... l'adolescente fréquentait un jeune homme beaucoup plus vieux qu'elle, ce que ses parents lui interdisaient. » « ...l'accusée était en colère contre ses parents, qui lui avaient retiré la plupart de ses droits de sortie », « Ça me rend folle si on ne me laisse pas sortir de la maison pendant trop longtemps. » On pourrait comprendre ici que les parents essayaient fort probablement de protéger leur adolescente d'une mauvaise influence en la confinant.

1.3. Caractéristiques physiques de l'auteure

Ce thème relève les « unités de sens » qui font référence aux descriptions physiques (grandeur, poids, peau, cheveux) et des références à des choix esthétiques de l'auteure (maquillage).

Comme décrit plus haut dans le sous-thème de l'environnement de l'auteure, il y a polarisation au sein des commentaires. Le maquillage noir et les mini-jupes sont du mauvais côté tandis que les chandails ouatés et les queues de cheval nous cantonnent dans la représentation de la « bonne fille »; un passage du « bas résille » au « petit pull pastel » suggère un passage de la « mauvaise fille » à la « bonne fille ». L'extrait suivant démontre de façon claire, le clivage entre

les représentations, en soulignant «le contraste frappant » du changement de style de l’auteure : « Her courtroom attire Monday, including a conservative skirt and blouse, with her hair in a tight ponytail are in stark contrast to the black makeup, short skirts and fishnet stockings in the months before her family's death. »

Un « visage rond » ou la « queue de cheval » sont des exemples d’attributs physiques typiques de la « petite fille », qui nous apparaissent dociles et inoffensifs. Dans l’extrait qui suit, le journaliste explicite le contraste choquant entre une description angélique associée à des actes criminels : « The ponytailed, round-faced girl, whose name is banned from publication, is charged with robbery, conspiracy to commit robbery, and breaking and entering. » Somme toute, l’apparence physique des jeunes filles n’est pas mise de l’avant au sein de notre corpus.

2. Sa victime

Cette rubrique porte un regard sur les descriptions psychologiques, environnementales et physiques de la victime qui sont présentes au sein de notre corpus. Elles sont exprimées par différentes « voix » et peuvent être situées à différents moments dans le temps, en lien avec le délit (avant, pendant, après).

L’injustice de l’acte envers la victime est véhiculée par des commentaires faisant appel à la compassion des lecteurs comme dans les citations suivantes : « Elle avait un cœur en or », « la communauté secouée ». La compassion suscitée pour la victime rend selon nous le mépris beaucoup plus aisé envers l’auteure. On va jusqu’à exprimer la douleur des policiers : « Ce genre d’enquête malmène les policiers et notre communauté... »

Il serait donc réaliste de penser que les lecteurs interprètent le geste de l’auteure comme étant un geste inhumain : même les autorités ont dû mal à y faire face. On expose donc l’ampleur du mal que l’auteure a répandu dans toute la communauté.

2.1. Caractéristiques psychologiques de la victime

Ce thème relève les « unités de sens » qui font référence aux traits de vulnérabilité de la victime qui sont exposés de façon implicite ou explicite. Nous parlons de traits de vulnérabilité, car c’est ce qui a émergé des articles. La victime est représentée comme étant influençable ou

encore, comme une « bonne personne » : « ... l'homme de 41 ans était un "bon vivant". » Décrire la victime comme étant vulnérable et inoffensive rendrait l'auteure encore plus lâche et cruelle. « ... Reena Virk ne faisait qu'essayer de trouver sa place dans la société lorsqu'elle a été attaquée de façon prolongée et vicieuse par un groupe de jeunes. ». « Essayez de trouver sa place » laisse sous-entendre que la victime n'était pas une menace et que les auteures ont profité de manière encore plus inconcevable de sa vulnérabilité.

3. Les voix

Cette rubrique nous révèle des éléments du discours provenant des voix de multiples acteurs qui participent à la description des jeunes filles auteures d'homicide. On entend par voix la manière dont les journalistes font parler différents acteurs sociaux comme des policiers, professionnels, ou membres de la communauté (Bakhtine, 1977; Griffith, 2010). Par exemple, on peut faire intervenir la « voix » d'un policier ou d'un psychologue afin de décrire la scène ou encore d'émettre une opinion professionnelle relative à l'état de santé mentale de l'auteure, et cela, selon « la » perspective de l'expert. Les "unités de sens" qui y sont rattachées, sont souvent paraphrasées ou rapportées sous forme de citations.

3.1. Voix professionnelles

Ce thème inclut les voix des différents acteurs judiciaires comme les policiers, juges ou avocats, ainsi que celles des experts en santé mentale qui interviennent dans le processus (par exemple les psychologues et les psychiatres).

3.1.1. Voix des acteurs judiciaires

Ce sous-thème réfère à la voix des policiers, des juges et des avocats, bien que celles des policiers soient plus présentes dans le corpus que nous avons analysé. Ces intervenants sont souvent les sources principales des journalistes et les informations issues de ces acteurs y sont traitées comme des « faits ». On y a aussi relevé des explications du délit. Dans l'exemple suivant : « ...l'adolescente n'était pas en état d'ébriété, mais qu'elle avait peut-être consommé quelques gorgées pour se donner du courage » on observe la manière dont le policier intervient

personnellement dans les explications, comme par exemple la consommation de substances.

Les voix des juges, quant à elles, semblent refléter un certain paternalisme envers les auteures des délits, comme dans le cas de néonaticide suivant : « Elle a tué ce bébé et sa vie va en être changée à jamais. » Cet extrait reflète la manière dont le journaliste fait parler un juge ayant recours à un langage dramatique et moraliste afin de rappeler à l'auteure d'un néonaticide les conséquences de son geste.

Le prochain extrait empreint de paternalisme expose une marque de sévérité envers la jeune coupable qui sera punie sévèrement afin de répondre de son acte : « Le juge Scott Brooker a dit devoir imposer une peine de 10 ans de prison à la jeune fille, la plus longue sentence prévue par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, pour qu'elle soit tenue responsable de ses actes. »

De plus, nous notons une différence de ton entre les articles de langue francophone et anglophone qui ont été analysés : comme nous venons de le voir précédemment, les articles francophones utilisent fréquemment de longues citations moralistes comparativement à ceux rédigés en anglais dont les citations ne révèlent que le verdict et la mesure de la peine : « Provincial court Judge Violet Meekma said the 16-year-old girl's case needed to be elevated because public safety couldn't be guaranteed under the youth system. ». La voix est ici indirecte et expose des technicalités.

Les voix d'avocats remettent en doute les témoignages présentés en cours, parlent des remords de leur cliente, ou encore se prononcent sur les chances d'être acquitté. En quelque sorte, c'est aussi la voix de l'accusée.

3.1.2. Voix des experts en santé mentale

Les voix des experts en santé mentale sont présentes par l'entremise des juges qui réclament des évaluations psychiatriques et psychologiques. Ces rapports sont souvent un élément clé dans la décision sans appel du juge. L'expertise réalisée est alors perçue comme étant déterminante pour l'évolution du procès comme dans l'extrait suivant : « la cause a été ajournée hier pour deux semaines, le temps de permettre aux avocats d'examiner l'évaluation psychiatrique de la jeune fille. ». On constate à partir de l'extrait précédent la grande importance liée à la santé

mentale de l'accusée dans les procédures judiciaires, plus spécifiquement dans la stratégie de la défense et de l'accusation.

Notons que le fait de faire fréquemment allusion à la voix des experts en santé mentale pourrait en outre contribuer à la croyance selon laquelle les jeunes filles auteures d'homicides ont majoritairement des troubles de santé mentale. Cela est aussi mis de l'avant dans l'extrait qui suit : « Le juge a décidé d'envoyer la jeune femme subir une évaluation psychiatrique à l'Institut Pinel afin qu'on détermine si elle souffrait de troubles mentaux au moment du drame. ». Cependant, en mettant l'accent sur ces expertises cela pourrait mener à des généralisations en laissant le lecteur interpréter la santé mentale comme étant la cause de l'homicide. Ce dernier extrait se lance même dans les détails de l'évaluation et en révèle des détails troublants pour les lecteurs : « Selon un psychiatre cité par le procureur Schutt, Holley Sweeney aurait des difficultés à distinguer le bien du mal. »

3.1.3. Voix de la communauté

Ce thème relève les « unités de sens » qui font référence aux détails fournis par la communauté dont l'auteure fait partie, par exemple, un collègue de classe ou un voisin. Nous l'avons divisé en deux sous-thèmes.

3.1.4. Pairs

Ce sous-thème nous révèle les caractéristiques des voix des pairs. Ce sont souvent des jeunes qui fréquentaient les mêmes quartiers ou établissements scolaires que l'auteure. Ces voix ont tendance à marginaliser l'auteure en soulevant des aspects de leur santé mentale, ce qui viendrait valider l'idée véhiculée dans le thème précédent selon laquelle l'auteure serait atteinte de troubles de santé mentale: « C'est une fille très renfermée... », « Quand tu es vraiment tanné, j' imagine que tu ne sais plus ce que tu fais, a commenté un jeune. »

4. Le délit

Cette rubrique porte sur la description de l'homicide qui a fait l'objet de l'article journalistique et ce qui est mis de l'avant concernant les détails de l'acte. Nous avons inclus dans

cette rubrique les facteurs situationnels liés au délit, tels que la présence de conflits interpersonnels entre l'auteure et les membres de son entourage. On a enfin relevé dans cette rubrique les « explications » présentées par les journalistes pour le délit qu'ils rapportaient.

4.1. Description de l'acte

Ce thème relève les « unités de sens » qui décrivent les moyens utilisés et les actions lors de l'acte. Le discours met l'accent sur le caractère violent et haineux de l'homicide. Plus le crime est violent et inattendu, plus il tend à être présenté de manière romancée et décrit de façon séquentielle comme dans la description graphique de la victime présentée dans l'extrait suivant : « L'enfant est retrouvé gelé, face contre terre, la tête et le tronc enveloppés dans une serviette blanche, maculée de sang, les jambes nues sur le sol, couvert de feuilles mortes et de branchaillles ».

L'extrait suivant illustre bien l'accent mis sur la violence physique qui, dans les faits, est une rareté au sein des crimes commis par les filles (Moyano, 2008). De nombreux détails sont fournis au lecteur de manière explicite, tel que l'arme utilisée, le nombre de blessures ou de coups de couteaux infligés, comme dans l'exemple qui suit: « ... l'adolescente aurait assommé son beau-père avec un poêlon avant de le poignarder à plusieurs reprises. » Cet extrait est accompagné de détails graphiques et un recours à un langage axé sur l'émotion comme « macabre », « ensanglantée » : « ...on fait la découverte des corps ensanglantés des membres de sa famille... ». Nous tenons à faire remarquer que ces extraits proviennent de sources policières.

4.2. Facteurs situationnels

Les conflits interpersonnels semblent être les circonstances qui entourent plus souvent les délits rapportés dans les articles analysés. La majorité des délits semble avoir été déclenchés à la suite de disputes au niveau familial ou au sein de groupes de pairs : « La jeune fille de 14 ans aurait assassiné son beau-père à coups de poignard durant son sommeil, à la suite d'une vive dispute avec ses parents au sujet de ses fréquentations. » Ici, la vive dispute semble être le facteur principal qui aurait mené au délit.

4.3. Explications de l'acte

Ce sous-thème exprime les explications proposées par les auteurs des articles analysés en ce qui concerne les délits. Ces explications proviennent majoritairement des autorités policières et sont faites au moment de l'arrestation ou des accusations, avant le procès. Les « disputes » entre pairs ou entre parents-enfants, l'état de santé mentale et la négligence parentale sont souvent interprétés en tant que causes, ainsi que les histoires de cœur : « There was a dispute that's been on for a number of days between the parties. » Les explications, qu'elles soient présentées de façon factuelle ou sous la forme d'hypothèses, semblent souvent découler des paroles provenant des autorités policières comme nous l'avons déjà mentionné en point 3.1.1.

L'extrait qui suit illustre le caractère aléatoire qui expliquerait le choix de victime: « ... the attack was random and the accused and the victim didn't know each other. ».

Finalement, les attitudes parentales des parents de ces jeunes semblent être mises de l'avant par les journalistes comme explications possibles des délits. Par exemple, on évoquerait l'absence de supervision parentale, le caractère négligent ou délinquant de ces parents.

L'extrait suivant semble entrevoir une certaine négligence de la part de la mère : « ...la mère qui avait quitté le domicile quelques minutes chez un voisin. »

Discussion

Le présent projet de recherche visait à mieux comprendre de quelle manière les jeunes filles qui ont commis des homicides sont représentées dans les médias canadiens dans les vingt dernières années. Plus spécifiquement, il visait à identifier les représentations des jeunes filles ayant commis un homicide et mises de l'avant dans le discours médiatique. Par une analyse thématique d'un corpus de 268 articles de la presse écrite, cette recherche a permis d'établir un état des lieux des représentations médiatiques des jeunes filles ayant commis des homicides et d'explorer plus en profondeur les thèmes récurrents au sein du discours, soit ceux impliquant les représentations mises de l'avant par la presse écrite canadienne entre 1999 et 2019.

Du peu d'articles parus portant sur les portraits médiatiques des femmes auteures de violence, la plupart ont révélé que les femmes auteures de violence seraient décrites en fonction de stéréotypes associés à leur féminité (Collins, 2016): quand une femme commet un acte violent, ce sont d'abord les stéréotypes accompagnant la nature de son sexe qui expliqueraient ou justifieraient son geste, et non le contexte (Carrington, 2013; Chesney-Lind, 1989). Nous avons par ailleurs, émis l'hypothèse que les jeunes filles auteures de violence seraient aussi vulnérables à ces représentations traditionnelles.

À la lumière des résultats obtenus, il nous apparaît que les journaux canadiens véhiculeraient certaines représentations qui pourraient entretenir des stéréotypes genrés (par exemple la promotion des rôles traditionnels chez les individus de sexe féminin), et culturels (marginalisation des comportements qui n'adhèrent pas aux normes collectives), en plus de certaines conceptions conservatrices (paternalisme au sein du discours des porte-paroles des juges) en regard des jeunes auteures de violence.

En effet, comme démontré par nos résultats, des stéréotypes genrés associés à ces jeunes filles font partie des éléments qui constituent les représentations médiatiques relevées. Par exemple, nous avons relevé la présence de commentaires faisant allusion à la fragilité de leur santé mentale, leur influençabilité vis-à-vis leurs pairs, et à leurs tendances manipulatrices. Pensons également aux nombreux commentaires faisant référence aux stéréotypes culturels, soit les habillements et les coutumes des jeunes adolescentes, décrits de façon à les marginaliser.

Les résultats ont aussi soulevé un discours parfois dichotomique, parfois nuancé envers les représentations, ce qui a suscité des réflexions à propos de la langue utilisée dans les récits et aussi en lien avec la possible surreprésentation des voix provenant des autorités policières, qui on l'a vu, auraient tendance à véhiculer des représentations stéréotypées envers les jeunes filles homicides. En effet, il se pourrait que certaines cultures ou certaines voix soient plus portées à véhiculer certains stéréotypes. Pensons par exemple aux voix des juges : la présence de phrases moralistes n'a été observée qu'au sein des articles rédigés en français.

Une étude sur les représentations médiatiques des auteures de violence au Canada et aux États-Unis (Andersen et al., 2019) faisait aussi état de différences culturelles perçues au sein de représentations. Par exemple, aux États-Unis, il serait plus fréquent de démoniser les jeunes

auteures de couleur, comparativement au Canada, qui le ferait au sein des articles des cas les plus médiatisés.

Chacune des rubriques explorées, soit l'auteure, sa victime, les voix et le délit nous ont permis d'identifier certaines représentations.

En ce qui concerne l'auteure, et tel que mentionné ci-haut, il y a concordance entre les caractéristiques stéréotypées présentes dans notre corpus et celles relevées au sein de la littérature. Aussi, si l'on se réfère aux portraits de « mad, bad or sad » (Ballinger, 2016; Jewkes, 2015; Jones & Wardle, 2008) qui seraient utilisés à des fins explicatives envers l'origine de la violence des femmes, nous pensons qu'il serait possible que ces mêmes portraits existent au sein de notre échantillon.

Toutefois, il nous a semblé que l'un de ces portraits ou représentations était plus fréquemment mis de l'avant, soit la jeune fille atteinte de troubles de santé mentale, représentée par le « mad » dans la littérature. De nombreux auteurs ont tenté d'expliquer que nos représentations collectives de la femme, inspirées d'archétypes (femme mère, femme-objet), auraient comme conséquences de percevoir la nature des femmes comme non violente, et que socialement il nous est encore plus difficile de concevoir cette violence comme étant même possible (Naylor, 2001; Wykes, 1998).

Le concept du « mad » appuie bien cette vision idéaliste et manichéenne en admettant tout simplement que les femmes faisant preuve de violence souffriraient de troubles mentaux.

En effet, bon nombre d'extraits liés à la santé mentale de l'auteure nous permettraient de penser que les auteures sont perçues comme étant « malades ».

Nos résultats ont permis d'observer que l'attribution de troubles mentaux pouvait osciller entre deux pôles : celui de la psychopathie (associé au « bad ») ou de la victimisation (associé au « sad »). En effet, les articles concernant les cas les plus médiatisés de notre échantillon nous présentent entre autres, des manipulatrices en quête de pouvoir ou des jeunes filles en proie à leur triste sort (ces dernières sont majoritairement celles ayant commis des néonaticides), mais le ton utilisé laisse entrevoir, la plupart du temps, une touche de sympathie que l'on accorde aux individus en manque d'agentivité.

La différence de traitement journalistique entre nos observations et certaines études a

aussi suscité notre attention. Les études analysant des articles de quotidiens américains suggèrent un vocabulaire caricaturé et dégradant (Andersen et al., 2019). Par exemple, on évoque l'utilisation de termes tels « monstres », « meutes de loups », jeunes filles que l'on doit « apprivoiser » au même titre qu'un animal sauvage, afin de qualifier l'auteure (Andersen et al., 2019). En somme, nous n'avons pas observé ce genre de traitement spécifique au sein de notre corpus. L'aspect culturel vient soulever la probabilité que les journaux qui font partie de notre échantillon provenant du Canada, fassent preuve de plus de prudence à l'idée de provoquer par de telles appellations, ou encore qu'ils soient régis par des instances plus strictes au niveau de l'objectivité attendue des journalistes. Il se peut aussi que notre étude reflète un changement dans le temps au niveau des représentations de la violence faite par les filles, ou encore, qu'elle reflète le rétrécissement de l'écart entre les filles et les garçons en ce qui concerne les stéréotypes associés à la violence.

Poursuivons avec le constat du ton polarisé du discours journalistique. Au sein de chacune de nos rubriques, nous avons soulevé un certain manque de nuances dans les commentaires. Par exemple, plusieurs représentations nous sont offertes de façon affirmative : elles sont « bonnes » ou « mauvaises ». Mentionnons en rappel, la « bonne étudiante », la « bonne famille », ou encore « le bon vivant » ...autant d'images polarisées afin de nous rappeler ce qui est acceptable socialement, ce qui est « normal ». Le danger, s'il en est un, serait par exemple de décontextualiser les gestes violents des jeunes adolescentes, en attribuant des explications simplistes telle la nature de l'auteure. Certains auteurs ont d'ailleurs exprimé une certaine mise en garde envers cette décontextualisation des événements qui aurait comme conséquence de provoquer des mesures de répression plus sévères, ou de sombrer dans le conservatisme (Chesney-Lind, 2008). Il se pourrait qu'elles soient soit rapidement étiquetées et que l'on échappe à bien saisir les causes sous-jacentes de l'homicide. Si l'on se rapporte à la réalité, ces filles en viennent la plupart du temps à la violence physique afin d'éviter à nouveau la victimisation (Verlann et al., 2006). Il serait dommageable que les images socialement construites de la violence des filles ne s'arrêtent qu'à une impression de trouble de santé mentale et que les enjeux sociaux entourant ces jeunes filles en soient ainsi minimisés.

Nous venons donc d'établir la présence de certaines représentations. Mais qui les

véhicule réellement? Bien entendu, ce sont les acteurs de la presse écrite qui font la sélection des éléments de leur discours, mais c'est en approfondissant la notion de voix que nous avons noté des différences significatives en ce qui concerne la fréquence de diffusion des propos rapportés.

Certaines voix ont possiblement un poids considérable, en raison de leur position d'autorité (Parent, 2005). Pour Parent il ne fait pas de doute que la voix des policiers manquerait possiblement d'objectivité et serait cadrante (à tout le moins au sein de leurs propos) : « L'information policière est tronquée, partielle et charrie les stéréotypes qui desservent le mieux les policiers. (...) Les journalistes devraient se distancer des policiers et mener leurs propres enquêtes, cueillant l'information à toutes les sources possibles et, surtout, aller au-delà de l'événement pour le contextualiser, le situer dans l'activité et le processus de la société dans son ensemble. » (Parent, 2005, p. 118). La perspective des policiers dans les représentations médiatiques serait une avenue pertinente à explorer considérant que les policiers sont les premiers à intervenir auprès des auteures.

Mettre de l'avant certaines représentations s'inscrirait dans le traitement du discours en déterminant un cadre pour le lecteur, et en maintenant son attention vers ce que l'on veut soutenir, par exemple, une idéologie. Présentés sous un certain angle, il serait possible que le lecteur ne retienne que les éléments mis de l'avant dans les articles. Or, de nombreuses études ont démontré l'influence des médias quant à nos attitudes et nos croyances (De Vreese, 2005; Entman, 1993; Tewksbury et al., 2009). Explorer les représentations véhiculées par la presse écrite servirait à bonifier les connaissances en lien avec la problématique de la violence chez les jeunes filles et ainsi améliorer la manière dont nous percevons et intervenons socialement auprès de ces adolescentes.

Forces

La présente recherche a permis une thématisation des représentations médiatiques des jeunes filles ayant commis un homicide entre 1999 et 2019 au sein de la presse écrite canadienne qui pourra constituer une base de connaissances servant à de futures réflexions. Par une analyse qualitative elle a mis en lumière les représentations médiatiques que le récit journalistique véhicule, permettant une meilleure compréhension du phénomène. Nos réflexions seront en

mesure de fournir d'éventuelles pistes de réflexion pour les médias afin de rendre compte des différences de traitement journalistique (par exemple les représentations véhiculant des stéréotypes, le sensationnalisme, etc.) et de la place donnée aux différentes voix.

Limites

Le faible nombre d'études portant sur des articles concernant les représentations médiatiques des jeunes filles dans la presse écrite limite la possibilité de tirer des conclusions.

De plus, pour répondre à des contraintes de temps, nous avons restreint notre corpus aux articles provenant de la presse écrite. Nous croyons qu'il serait pertinent de mener de futures études en considérant les nouvelles habitudes liées à la consultation des médias. En effet, une étude sur les habitudes des Canadiens en lien avec leurs moyens de s'informer a démontré que l'utilisation d'internet a connu une hausse de 29% de 2003 à 2013 (Statistique Canada, 2016).

Conclusion

Nous devrions collectivement nous questionner face aux représentations culturelles et genrées que nous perpétons envers les jeunes filles auteures de violence, et nous interroger sur les répercussions possibles de telles représentations. Manifestement, les thèmes mis en lumière dans cette recherche nous révèlent que le phénomène de la violence des filles est méconnu et que le portrait de ces auteures est basé sur des croyances qui reposent en grande partie sur des stéréotypes genrés. Occultée depuis des siècles, la violence au féminin surgit soudainement en dehors de la sphère privée.

La violence ne devrait pas être perçue comme un phénomène anormal, pas plus qu'elle ne devrait l'être comme étant normale, elle devrait plutôt être observée comme étant un phénomène complexe, méritant d'être étudié, et ce, en laissant place à toutes les perspectives envisageables.

Si nous nous sommes intéressés aux représentations médiatiques des jeunes auteures de violence, c'est que nous sommes persuadés que les médias sont en mesure d'influencer de façon considérable les attitudes des décideurs politiques et juridiques qui ensuite, auront le pouvoir de décider du sort de ces jeunes filles.

Références

- Abric, J.-C. (2011). *Pratiques sociales et représentations (1re éd.)*. Presses universitaires de France.
- Andersen, T. S., Silcox, J., & Isom Scott, D. A. (2019). Constructing “Bad Girls”: Representations of Violent Girls in the Canadian and US News Media. *Deviant Behavior*, 1-13.
- Arnall, E., & Eagle, S. (2009). *Girls and offending—patterns, perceptions and interventions*. Youth Justice Board.
- Barlow, C., & Lynes, A. (2015). (The Good), The Bad and The Ugly: The Visual Construction of Female Child Sex-offenders. *Journalism and Mass Communication*, 5(9), 480-494.
- Ballinger, A. (2016). *Gender, Truth and State Power: Capitalizing on Punishment*. Routledge.
- Beale, S. S. (2006). The news media's influence on criminal justice policy: How market-driven news promotes punitiveness. *Wm. & Mary L. Rev.*, 48, 397.
- Berger, R. J. (1989). Female delinquency in the emancipation era : A review of the literature. *Sex Roles*, 21(5), 375-399.
- Berrington, E., & Honkatukia, P. (2002). An Evil Monster and a Poor Thing : Female Violence in the Media. *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, 3(1), 50-72.
- Black, L. (2009). Paper Women: The Representation of Female Offenders in Irish Newspapers [Master's thesis, Technological University Dublin].
- Boyatzis, R. E. (1998). *Transforming qualitative information: Thematic analysis and code development*. Sage Publications, Inc.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
<https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1191/1478088706qp063oa>
- Brennan, P., & Vandenberg, A. (2009). Depictions of Female Offenders in Front-Page Newspaper Stories : The Importance of Race/Ethnicity. *International Journal of Social Inquiry*, 2, 141-175.

- Brown, M. (2011). The Sad, the Mad and the Bad : Co-Existing Discourses of Girlhood. *Child & Youth Care Forum*, 40(2), 107-120.
- Bullock, C. F., & Cubert, J. (2002). Coverage of Domestic Violence Fatalities by Newspapers in Washington State. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(5), 475–499.
<https://doi.org/10.1177/0886260502017005001>
- Carlyle, K. E., Slater, M. D., & Chakroff, J. L. (2008). Newspaper Coverage of Intimate Partner Violence : Skewing Representations of Risk. *Journal of Communication*, 58(1), 168-186.
- Chesney-Lind, M., & Eliason, M. (2006). From invisible to incorrigible: The demonization of marginalized women and girls. *Crime, Media, Culture*, 2(1), 29–47.
<https://doi.org/10.1177/1741659006061709>
- Chesney-Lind, M., & Irwin, K. (2008). *Beyond bad girls: Gender, violence and hype*. Routledge.
- Christensen, L. S. (2018). The New Portrayal of Female Child Sexual Offenders in the Print Media : A Qualitative Content Analysis. *Sexuality & Culture*, 22(1), 176-189.
- Collins, R. E. (2016). ‘Beauty and bullets’: A content analysis of female offenders and victims in four Canadian newspapers. *Journal of Sociology*, 52(2), 296-310.
- Crawford, M. G. (2008). *The journalist’s legal guide (5th ed.)*. Thomson Carswell.
- Crumpton, E. M. (2017). Murder Becomes Her: Media Representations of Murderous Women in America from 1890-1920. [Master's thesis, Utah State University]. Digital Commons.
<https://digitalcommons.usu.edu/etd/6634>
- Dawson, M. (2015). Canadian trends in filicide by gender of the accused, 1961–2011. *Child Abuse & Neglect*, 47, 162-174.
- De Vreese, C. H. (2005). News framing: Theory and typology. *Information design journal & document design*, 13(1).
- Easteal, P., Bartels, L., Nelson, N., & Holland, K. (2015). How are women who kill portrayed in newspaper media? Connections with social values and the legal system. *Women’s Studies International Forum*, 51, 31-41.
- Elkin, F. (1975). Communications media and identity formation in Canada. *Communications in Canadian society*, 2, 229-243.
- Entman, R. M. (1993). Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of*

Communication, 43(4), 51-58.

Ewing, C. P. (1990). *When children kill: The dynamics of juvenile homicide*. Lexington Books/DC Heath and Com.

Fairbairn, J., & Dawson, M. (2013). Canadian News Coverage of Intimate Partner Homicide: Analyzing Changes Over Time. *Feminist Criminology*, 8(3), 147–176.
<https://doi.org/10.1177/1557085113480824>

Faucher, C. (2009). Fear and loathing in the news : A qualitative analysis of Canadian print news coverage of youthful offending in the twentieth century. *Journal of Youth Studies*, 12(4), 439-456.

Fletcher, F. J. (1998). Media and political identity: Canada and Quebec in the era of globalization. *Canadian Journal of Communication*, 23(3).

Frei, A. (2008). Editorial: Media Consideration of Sex Offenders: How Community Response Shapes a Gendered Perspective. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 52(5), 495–498.
<https://doi.org/10.1177/0306624X08323453>

Garbarino, J. (2006). *See Jane hit: Why girls are growing more violent and what we can do about it*. Penguin.

Gillespie, L. K., Richards, T. N., Givens, E. M., & Smith, M. D. (2013). Framing Deadly Domestic Violence: Why the Media's Spin Matters in Newspaper Coverage of Femicide. *Violence Against Women*, 19(2), 222–245.
<https://doi.org/10.1177/1077801213476457>

Griffith, E. E. H., Stankovic, A., & Baranoski, M. (2010). Conceptualizing the Forensic Psychiatry Report as Performative Narrative. *The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 38(1), 11.

Gruenewald, J., Pizarro, J., & Chermak, S. M. (2009). Race, gender, and the newsworthiness of homicide incidents. *Journal of criminal justice*, 37(3), 262-272.

Guido, M. (1998, June 4th). In a new twist on equality, girls' crimes resemble boys'. *San Jose Mercury*, (4), 1B-4B.

Harris, A. (2004). *All about the Girl: Culture, Power, and Identity*. Routledge.

- Heidensohn, F. (1996). *Women and crime*. Macmillan International Higher Education.
- Henington, C., Hughes, J. N., Cavell, T. A., & Thompson, B. (1998). The Role of Relational Aggression in Identifying Aggressive Boys and Girls. *Journal of School Psychology*, 36(4), 457-477.
- Jewkes, Y. (2009). *Crime and Media*. SAGE Publications Ltd.
- Jewkes, Y. (2015). *Media & crime (3rd ed.)*. SAGE Publications Ltd.
- Jones, P. J., & Wardle, C. (2008). No emotion, no sympathy': The visual construction of Maxine Carr. *Crime, Media, Culture*, 4(1), 53-71.
- Kalucy, M., Rodway, C., Finn, J., Pearson, A., Flynn, S., Swinson, N., Shaw, J. (2011). Comparison of British National Newspaper Coverage of Homicide Committed by Perpetrators with and Without Mental Illness. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 45(7), 539-548.
<https://doi.org/10.3109/00048674.2011.585605>
- Kelly, D. M. (2006). Frame Work : Helping Youth Counter Their Misrepresentations in Media. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 29(1), 27-48.
- Lafleur, V., Millaud, F., & Auclair, N. (2014). Violence homicide excessive («overkill»). *Psychiatrie et violence*, 13(1).
- Léveillé, S., Tousignant, M., Laforest, J., & Maurice, P. (2015). La couverture médiatique des homicides intrafamiliaux. Mieux en comprendre les effets. Conseil de Presse du Québec.
- Lévêque, S. (2013). Cadrage médiatique et production journalistique du genre. *Genre, sexualité & société*, (Hors-série n° 2).
- Lewis, N. (1992, December 23). Delinquent girls achieving a violent equality in DC. *The Washington Post*, 23, A1.
- Lloyd, A. (1995). *Doubly deviant, doubly damned: society's treatment of violent women*. Penguin Books.
- Lundman, R. J. (2003). The newsworthiness and selection bias in news about murder: Comparative and relative effects of novelty and race and gender typifications on newspaper coverage of homicide. *Sociological forum* 18(3), 357-386).
- Males, M. (2002, April 21). The New Demons : Ordinary Teens. *Los Angeles Times*.

- <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-2002-apr-21-op-males-story.html>
- Marsh, I., Melville, G., & Melville, G. (2019). *Crime, Justice and the Media*. Routledge.
- Martin-Lagardette, J. L., & Derieux, E. (1994). *Guide de l'écriture journalistique: écrire, informer, convaincre*. Syros.
- McDonald, P., & Charlesworth, S. (2013). Framing sexual harassment through media representations. *Women's Studies International Forum*, (37), 95-103.
- Messing, J. T., & Heeren, J. W. (2009). Gendered Justice: Domestic Homicide and the Death Penalty. *Feminist Criminology*, 4(2), 170-188.
<https://doi.org/10.1177/1557085108327657>
- Moyano, O. (2008). La délinquance des adolescentes : Une violence de genre ? *Le Journal des psychologues*, 263(10), 27-31.
- Myers, A. (1996). *No angels: Women who commit violence*. Pandora.
- Naylor, B. (1990). Media images of women who kill. *Legal Service Bull.*, 15, 4-6.
- Oberman, M., & Meyer, C. L. (2008). *When mothers kill: Interviews from prison*. NYU Press.
- Odgers, C. L., & Moretti, M. M. (2002). Aggressive and Antisocial Girls : Research Update and Challenges. *International Journal of Forensic Mental Health*, 1(2), 103-119.
<https://doi.org/10.1080/14999013.2002.10471166>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (4e éd.)*. Armand Colin.
- Parent, G.-A. (2005). Presse et corps policiers : Complicité et conflit. *Criminologie*, 20(1), 99-120.
<https://doi.org/10.7202/017248ar>
- Peelo, M., Francis, B., Soothill, K., Pearson, J., & Ackerley, E. (2004). Newspaper Reporting and the Public Construction of Homicide. *The British Journal of Criminology*, 44(2), 256-275.
- Pozzan, G. (2014). *The Depiction of Female Serial Killers in Print News : A Content Analysis*. [Master's Thesis, University of Houston]
- Prothrow-Stith, D., & Spivak, H. R. (2005). *Sugar and spice and no longer nice: How we can stop girls' violence*. John Wiley & Sons.

- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. (2009). *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble!* Gouvernement du Québec.
- Rapaport, E. (2006). Mad women and desperate girls: infanticide and child murder in law and myth. *Fordham Urban Law Journal* 33(527).
- Richards, T. N., Gillespie, L. K., & Smith, M. D. (2014). An Examination of the Media Portrayal of Femicide–Suicides: An Exploratory Frame Analysis. *Feminist Criminology*, 9(1), 24–44. <https://doi.org/10.1177/1557085113501221>
- Schissel, B. (1997). *Blaming children youth crime, moral panic and the politics of hate*. Fernwood.
- Soothill, K., Peelo, M., Pearson, J., & Francis, B. (2004). The reporting trajectories of top homicide cases in the media: A case study of The Times. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 43(1), 1-14.
- Sorenson, S. B., Manz, J. G., & Berk, R. A. (1998). News media coverage and the epidemiology of homicide. *American journal of public health*, 88(10), 1510-1514.
- Stanovich, K. E. (2001). *How to think straight about psychology (6th ed.)*. Allyn and Bacon.
- Statistique Canada. (2016). Le Quotidien - L'utilisation des médias pour suivre les nouvelles et l'actualité, 2003 à 2013. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/160215/dq160215a-fra.htm>
- Talbot, M. (2002, February 24). Girls Just Want to Be Mean. *The New York Times*. Retrieved from <https://www.nytimes.com/2002/02/24/magazine/girls-just-want-to-be-mean.html>
- Tewksbury, D., Scheufele, D. A., Bryant, J., & Oliver, M. B. (2009). Media effects: Advances in theory and research. *News framing theory and research*, 17-33. <https://doi.org/10.4324/9780203877111-8>
- Verlaan, P., & Déry, M. (2006). *Les conduites antisociales des filles: comprendre pour mieux agir*. PUQ.
- Wayne, M., Henderson, L., Murray, C., & Petley, J. (2008). Television News and the Symbolic Criminalisation of Young People. *Journalism Studies*, 9(1), 75-90.
- Welch, M., Price, E.A., & Yankey, N. (2002). Moral Panic Over Youth Violence : Wilding and the Manufacture of Menace in the Media. *Youth & Society*, 34(1), 3-30.
- Wilczynski, A. (1991). Images of women who kill their infants: The mad and the bad. *Women &*

Criminal Justice, 2(2), 71-88.

Wilczynski, A. (1997). Mad or bad? Child-Killers, Gender and the Courts. *The British Journal of Criminology*, 37(3), 419-436.

<https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.bjc.a014178>

Wykes, M., & Welsh, K. (2008). *Violence, gender and justice*. Sage.

Zollmann, F. (2019). Bringing Propaganda Back into News Media Studies. *Critical Sociology*, 45(3), 329-345.

<https://doi.org/10.1177/0896920517731134>